

Charte de bonne conduite

A L'ATTENTION DE TOUS LES ADHÉRENTS ET PARENTS

Code de bonne conduite du joueur :

- Se conformer aux règles du volley-ball
- Respecter les entraîneurs et les arbitres
- Respecter ses coéquipiers et adversaires
- Refuser toute forme de tricherie et de violence
- Être maître de soi-même, en toutes circonstances
- Être loyal, tolérant, dans son activité sportive

Code de bonne conduite des parents :

- Faire respecter le code de bonne conduite du joueur à son enfant
- Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant
- Relativiser les enjeux d'une rencontre
- Respecter les consignes et compositions de matchs de l'entraîneur
- Echanger, dialoguer avec les autres parents
- S'impliquer dans les activités du club de son enfant

Code de bonne conduite du spectateur :

- Connaître les règles du jeu
- Apprécier le beau jeu et les beaux gestes
- Respecter les arbitres et leurs décisions
- Soutenir son équipe favorite, en respectant l'adversaire
- Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants, et le terrain
- Faire du spectacle sportif, une fête



Le joueur et les parents s'engagent, envers le club, à :

- Respecter les dirigeants, les bénévoles, les entraîneurs et les arbitres
- Être à l'heure et prévenir si absence (entraînement et match)
- Être à l'écoute et respecter les consignes (entraînement et match)
- Respecter le matériel : maillots, ballons, locaux, etc
- Respecter le club visité, les adversaires et son public
- Venir et participer à l'organisation des manifestations du club
- Avoir des propos mesurés sur les réseaux sociaux du club
- Représenter le club à l'extérieur et en assurer la bonne image
- Être à jour de sa cotisation.

En cas de non-respect de ses codes, les adhérents s'exposent aux mesures suivantes : rappel à l'ordre verbal puis, mise en garde écrite au joueur ou aux parents pour les mineurs, puis suspension pour un ou plusieurs matchs. En dernier recours, non renouvellement de la licence en fin de saison puis exclusion du club prononcée par le Conseil d'Administration.

Date et signature :